

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

du mardi 23 Juin 2020

Approbation, à l'unanimité, du compte rendu de la séance du 26 Mai 2020 transmis à l'appui de la convocation.

1- Compte de Gestion et Compte administratif / Affectation du résultat 2019

Le Conseil Municipal approuve à 26 voix pour et 2 abstentions des membres présents, la présentation du compte de gestion.

Le Conseil Municipal approuve à 25 voix pour et 2 abstentions des membres présents, la présentation du compte administratif.

Le Conseil Municipal approuve à 26 voix pour et 2 abstentions des membres présents, l'affectation du résultat.

2- Les taux d'impositions communaux 2020

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité des membres présents, le maintien des taux d'imposition communaux votés en 2019 relatifs à la Taxe Foncier Bâti et le Foncier Non Bâti.

3- Budget Primitif 2020

Le Conseil Municipal approuve à 26 voix pour et 2 abstentions des membres présents, le budget primitif présenté.

4- Commission Communale des Impôts Directs (CCID)

Le Conseil Municipal approuve à 27 voix pour et 1 abstention, la liste des 32 représentants de la Commission Communale des Impôts Directs présentée.

5- Fédération Départementale d'Energie du Pas-de-Calais : désignation du représentant

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité des membres présents, la désignation du représentant de la Fédération Départementale d'Energie du Pas-de-Calais.

6- Commissions Communales

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité des membres présents, la création des différentes commissions.

7- CANON – Marchés moyens d'impressions : Pénalités de retard

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité des membres présents, la réduction du montant des pénalités de retard relative au marché de Canon.